



/ Agenda 21

« Penser globalement, agir localement »

Vous tenez entre vos mains la première édition 2024 d'essertinesinfo. Piqûre de rappel pour les plus anciens, breaking news pour les derniers arrivants, ce journal avait été l'initiative phare d'Agenda21 lors de ses débuts en 2003. L'objectif était de créer un outil de communication entre les citoyens, permettant à chacun d'insérer librement et gratuitement des communiqués ou des informations. Ce projet s'inscrivait au cœur du «triangle du développement durable» composé de la solidarité sociale, de l'efficacité économique et de la responsabilité environnementale. Ce triptyque a été depuis le début la base des actions d'Agenda21 et continue de guider ses activités.

La renaturation du Ruisseau des Pinsons avait été la première action où la responsabilité environnementale était prédominante. L'année passée, les pommiers plantés à l'occasion des 20 ans d'Agenda21, s'inscrivent dans cette continuité d'actions en lien avec l'environnement.

.....

« Toutes ces initiatives visent à rassembler autour de projets qui nous et vous tiennent à cœur afin de pérenniser un esprit villageois, local et durable. »

.....

L'action n°2 était la «Fête villageoise» avec comme objectif de renforcer les liens sociaux entre les habitants de la commune. Dans sa définition la plus simple, la durabilité est avant tout la qualité d'un bien ou d'un service qui dure. Ainsi, nous sommes heureux de vous annoncer que cette fête du village aura lieu cette année et se tiendra le samedi 31 août 2024.

Le calendrier d'Agenda 21 est riche avec le brunch solidaire, l'action Coup de Balai, la préparation du sentier du Buron (25 mai), le troc pour enfants, la conférence de fin d'année, l'intégration d'une ou deux fiches du PECC, le lancement de cercles de discussion, en plus de la Fête du Village.

Toutes ces initiatives visent à rassembler autour de projets qui nous et vous tiennent à cœur afin de pérenniser un esprit villageois, local et durable. «Penser globalement, agir localement» était l'un des principes fondateurs d'Agenda21. En s'organisant en Forum, le but était également d'ouvrir le débat et la participation au plus grand nombre d'habitants de la Commune. **Les Forums 2024 auront lieu le 4 juin, le 3 septembre et le 26 novembre à 20h à la salle de la balance.** Venez participer aux discussions, intégrer un groupe de travail ou proposer votre projet en lien avec la solidarité sociale, la responsabilité environnementale et l'efficacité économique.

Adrien Galland

/ Edito

Nouveau municipal

Je me présente, j'ai 51 ans, suis père de deux enfants, et vis en ménage commun avec leur maman. Je ne suis pas né à Essertines, mais j'ai effectué toute ma scolarité dans l'ancien groupement scolaire de Bercher. Puis, après une année en Suisse allemande et l'école d'agriculture à Marcelin afin d'obtenir mon CFC, j'ai repris l'exploitation familiale en 2007.

J'ai fait partie de la jeunesse d'Essertines durant de nombreuses années et en était également membre du comité. J'ai aujourd'hui comme passion l'art choral que je pratique au sein du Chœur d'hommes de Pailly.

Après près de 30 ans au sein du Conseil communal, dont 6 ans en qualité de Président, j'ai décidé qu'il était temps de passer du côté de l'exécutif, d'autant plus qu'il n'y avait plus de municipal issu du hameau de La Robellaz depuis plus de 25 ans.

Je me mets gentiment dans le bain dans l'exercice de mes fonctions et me fais un plaisir de vous rencontrer dans notre commune.

Yves Collet



/ Cinéma

Roadmovie

Le Roadmovie fera à nouveau halte chez nous

Nous vous invitons au cinéma. Réservez d'ores et déjà la date: **Lundi 7 octobre 2024, 20h00 à la grande salle**

Plus d'informations suivront en temps utiles.

Les Dicastères

depuis le 1^{er} janvier 2024

ALEXANDRE GYGAX

(municipal depuis 2014, syndic dès juillet 2021)

Administration générale · Finances · ASIRE (CODIR) · Informatique · ARGdV · Agenda 21

CHRISTIAN GONIN

(municipal depuis 2006, vice-syndic dès 2016)

Forêts · Routes communales et chemins · Éclairage public · Domaines · Place des sports et buvette · Manifestations (cave) · Sociétés locales

LAURIANE CHUARD

(municipale depuis juillet 2021)

Police des constructions · PGA · EFAJE

SYLVAIN JACOT

(municipal depuis juillet 2021)

Déchets · Eau / épuration · Employés communaux · SDIS · PCI

YVES COLLET

(nouveau municipal depuis 2024)

Bâtiments communaux · Énergie · Police · Affaires sociales · Cimetières · Cultes · Agenda 21

/ Travaux

Réaménagement routier des routes cantonales RC401 en traversée de localité



Le Conseil communal dans sa séance du 19 juin 2023 a adopté le préavis municipal 06 / 2023, portant sur le réaménagement routier des routes cantonales RC401 B-P, RC423-IL-S et RC428 IL-S en traversée de localité.

Par décision du 10 août 2023, Madame Nuria Gorrite, Cheffe du Département de la culture, des infrastructures et des ressources humaines (DCIRH) a approuvé les plans du projet de réaménagement de la route cantonale RC401 B-P, RC423-IL-S et RC428 IL-S en traversée de localité, mis à l'enquête publique du 11 mars au 10 avril 2023.

Les travaux de réfection de l'axe central de la route cantonale, soit depuis la croisée de la route de, Pailly jusqu'à la grande salle, ont débuté le 18 mars dernier et se termineront au mois d'octobre prochain.

Durant cette période, de fortes perturbations de trafic sont à prévoir. La circulation des véhicules se fera par alternance sur une voie de circulation, régulée par des feux de signalisation.

Les arrêts de bus seront provisoirement déplacés. Celui en direction d'Echallens, à l'embranchement de la RC et de la rue du Milieu, dont un tronçon sera fermé à la circulation.

Celui en direction d'Yverdon-les-Bains, à la hauteur de la route d'Yverdon 12.

La réfection du revêtement bitumineux sera réalisée sur des week-ends et la route sera fermée à toute circulation. Des déviations seront mises en place.

Enfin, durant toute la durée des travaux, le parking situé le long du terrain de sport En Verchère sera interdit au stationnement, ceci afin de permettre le croisement des véhicules.

Les plans du phasage des travaux sont consultables sur notre site internet ou au bureau communal.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension.

Un espace de rencontre parents-enfants pour tisser des liens

Pour enfant de 0 à 5 ans accompagné d'un adulte

Jeudi 9h - 11h

Salle de paroisse
Av. de la Gare 1
1040 Echallens

Gratuit et sans inscription

Plus d'informations sur www.arc-echange.ch

/ Règlement

Piscines et bassins d'agrément

Nous rappelons que la pose de piscines et bassins d'agrément est soumise à autorisation et permis de construire, ceci indépendamment du volume du bassin (directive cantonale DCPE 501). Dite directive s'applique à la construction et à l'assainissement des piscines, spas, jacuzzis et autres bassins d'agrément.

Les piscines non couvertes et autres bassins extérieurs peuvent être dispensés d'enquête publique par la municipalité, pour autant que ces objets ne portent pas atteinte à des intérêts dignes de protection, en particulier à ceux des voisins.

Une autorisation spéciale cantonale est requise dès que l'une des conditions suivantes est remplie :

- La piscine n'est pas démontable d'une saison à l'autre
- La piscine se situe en zone «S» de protection des eaux
- La piscine se situe hors zone à bâtir
- L'eau de la piscine est chauffée
- La piscine est destinée à l'usage de plus d'une famille

Dans un tel cas, le dossier doit être établi conformément aux dispositions légales et remis par la Commune à la centrale des autorisations CAMAC.

Si vous entendez installer une piscine chez vous, vous devez au préalable soumettre votre projet à la Municipalité, en indiquant à quel endroit, sa contenance et ses dimensions.

Pour toute piscine non chauffée, qui serait démontée en hiver, d'une capacité de 5m³ et plus, une simple autorisation municipale est nécessaire. Si elle devait devenir fixe, une procédure d'enquête allégée sera alors exigée.

Les piscines non chauffées, dont la contenance est inférieure à 5 m³ et qui sont démontées chaque année sont dispensées de toute procédure.

Toute piscine enterrée (en dur), doit faire l'objet d'une procédure d'enquête publique complète.

Les piscines ayant fait l'objet d'une procédure d'autorisation municipale peuvent être mises en place du 1^{er} mai au 30 octobre de chaque année. Elles doivent donc être démontées en dehors de cette période.

/ ERRATUM

Article Relève au four à pain – 1^{er} août paru dans l'Essertinesinfo n°28, une erreur s'est glissée dans l'article.

En effet, M. Pierre Gonin a œuvré au four à pain entre 2004 et 2022, c'est donc durant une période de près de 20 ans et non 40 comme indiqué.

Taille des haies

Nous rappelons que les haies doivent être régulièrement taillées, notamment celle bordant la voie publique ou les trottoirs ceci afin de ne pas entraver la sécurité routière ou celle des piétons.

Conformément à notre règlement sur les haies, si le fond voisin est en zone publique, les arbustes et arbrisseaux doivent être plantés à 1 m de la limite et ne pas dépasser 2m de hauteur.

Si le fond voisin est en zone agricole, la haie, ou les arbrisseaux et arbustes, doivent être plantés à 1 m de la limite et ne pas dépasser 1,6m de hauteur.

Notre municipal, M. Christian Gonin, demeure à votre disposition pour tout renseignement utile.

Tenez vos chiens en laisse

Nous rappelons que pendant la période de reproduction et d'élevage des jeunes, la faune sauvage est particulièrement sensible à la présence des chiens, toutes races confondues. C'est pourquoi le Canton de Vaud a décidé d'adapter sa législation en rendant obligatoire la tenue des chiens en laisse du **1^{er} avril au 15 juillet**. Cette disposition s'applique dans tous les espaces forestiers et dans les prairies attenantes.

Je tiens mon chien en laisse...



Où ?

- Forêt et lisière de forêt
- Prairies attenantes situées en zone agricole
- Sites de protection de la faune sauvage (réserve de faune)
- Pâturage avec du bétail

Quand ?

Du 1^{er} avril au 15 juillet
Du 1^{er} avril au 15 juillet
Toute l'année

Pendant la présence du bétail

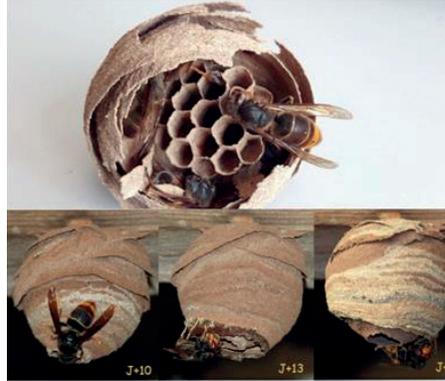
Luttes contre le frelon asiatique

Le frelon asiatique est arrivé en Europe en 2004 du côté de Bordeaux (F) et a entamé une invasion à travers la France. Il est arrivé en Suisse en 2022 par les portes du Jura et de Genève. Cette espèce, une fois durablement installée, est capable d'exercer une forte pression sur les abeilles mellifères et les autres insectes locaux et pollinisateurs sauvages. Par effet de cascade, cela aura bien évidemment un impact certain sur l'agriculture par une diminution de la pollinisation. Si cette espèce n'est pas contrôlée, cela aura également tôt ou tard une incidence sur la santé humaine en touchant de préférence toutes les personnes qui travaillent en milieu extérieur (buissons, arbres, etc.) où le frelon asiatique construit ses nids.

La responsabilité de la lutte contre cette espèce invasive revient aux cantons. La coordination dans le Canton de Vaud est entreprise et organisée sous la responsabilité du Professeur Daniel Cherix. En collaboration avec la Fédération Vaudoise des sociétés d'Apiculture (FVA), cette lutte se déroule de la manière suivante :

Dans une première phase, il s'agit de reconnaître cet insecte et de l'annoncer sur le site web www.frelonasiatique.ch. Toute présence doit être annoncée et ceci peut se faire par tout le monde. Les apiculteurs sont les personnes les plus proches du frelon asiatique. Ce sont les premiers bénévoles dans cette lutte. En plus de l'identification (dépistage) de l'insecte, ils sont également invités à aller jusqu'à repérer les nids. Une équipe de la Task Force formée à la télémétrie vient ensuite localiser l'emplacement exact du nid.

Dans une deuxième phase, le nid est détruit et démonté par une personne spécialisée et autorisée.



Pour le dépistage des individus et des nids de frelon asiatiques, nous aurions également besoin de l'aide de la population, des employés communaux ainsi que tous les corps de métier qui sont sur le terrain. C'est pour cette raison que nous faisons appel à vous, Madame, Monsieur, pour relayer l'information auprès de votre personnel et de la population à l'aide du dépliant qui est joint à ce courrier. Toutes les observations sont à communiquer sur le site www.frelonasiatique.ch. Pour que l'identification puisse être réalisée de manière certaine, il est important d'y joindre une photo de l'individu ou une photo du nid avec des individus.

Aujourd'hui, plus de 3'300 annonces dont 2'000 de frelons asiatiques ont été transmises sur le site! 22 nids primaires et 18 nids secondaires ont été détruits dans le canton de Vaud en 2023, donc un total de 40 nids. Dans le canton de Vaud et en 2023, les régions les plus touchées ont été le district de Nyon, la région de la Côte Vaudoise ainsi que le Nord Vaudois. Au niveau Suisse, un total de 219 nids a été détruit, dont 114 nids secondaires. Pour 2024 et sur territoire vaudois, les prévisions laissent penser à un total minimum 400 nids qui seront d'abord à trouver et à détruire.

Au printemps, il est très important de rechercher les nids primaires naissant de manière active. En effet, ils se trouvent pour la plupart du temps à max. 2 m du sol, mais peuvent également être situés plus en hauteur. Exemples: cabane de jardin, avant-toit, garage, parasol fermé, buisson de ronces ou de buis, haie, auvent, porche de maison, échafaudage, etc., en gros, tout près de chez VOUS!

Plus d'information sur :
www.apiculture.ch

Le comité de la fédération vaudoise d'apiculture



Frelon européen 4 cm

Frelon asiatique 3 cm

Guêpe commune 1,2 cm

Carnet rose

Ils sont venus agrandir vos familles et notre commune en 2023.

L'année 2023 a accueilli 12 nouveaux nés dans notre commune, dont 7 filles et 5 garçons.

C'est avec joie que nous vous en présentons quelques uns.

Diego Estoppey, né le 1^{er} mai

Swan Baltazar de Sousa, né le 4 juillet

Abigail Fleury, née le 1^{er} août

Giulia Lilli, née le 17 novembre

Tous nos vœux de bonheur aux parents.



Jules Auberson, né le 29 mars



Lana et Mara Gonçalves de Melo, nées le 17 mai



Lydie Collet, née le 07 juillet

/ Perdus, égarés sur internet?

Clic ensemble

Rendez-vous à nos ateliers gratuits proches de votre domicile!

Prochains cours à Bercher les mercredis 17 avril, 15 et 29 mai, 12 et 26 juin, 10 juillet et 21 août de 15h à 18h au Bourlatsapi.

Plus d'informations sur www.clicensemble.ch

CLIC ensemble

Perdus, égarés sur internet?

Rendez-vous à nos ateliers gratuits proches de votre domicile!

Informations

- Tél.: 021 330 40 54
- E-mail: info@clicensemble.ch
- Site web: www.clicensemble.ch

ARASPE Association Régionale pour personnes Poly et Exclues

ARASOL Association Régionale pour l'Action Sociale des Personnes Autistes

Le projet est financé par les associations ARASPE, ARASOL, soutenues par le Canton de Vaud dans le cadre du programme Road 2020-2023.

vaud **Vaud** vous

/ Info déchets

Nous vous remercions de bien vouloir prendre connaissance des informations ci-dessous au sujet du ramassage et de l'évacuation des déchets.

Ramassage des déchets compostables

A compter du 1^{er} janvier dernier, le ramassage des biodéchets se fait les semaines paires jusqu'à la semaine 12, puis hebdomadairement entre les semaines 13 et 44 et, à compter de la semaine 45, à nouveau les semaines paires.

Le jour de ramassage reste fixé au vendredi.

Troc à zéro

Nous rappelons que, ne doivent être déposés dans le conteneur, uniquement des objets propres et en état de fonctionnement.

Benne à encombrants incinérables

Il est interdit d'évacuer des sacs noirs non taxés et les plastiques mous dans la benne à objets encombrants. Y sont seuls autorisés les déchets incinérables de plus de 30cm de côté (moquettes, matelas, mobilier en plastique, skis, etc.).

Ramassage des sacs à ordures ménagères

Le dépôt de sacs à ordures ménagères sur la voie publique n'est pas autorisé en dehors du jour de ramassage prévu, qui, pour notre commune, est fixé au mercredi. Tout sac évacué de manière non conforme sera contrôlé.

En bref

SÉANCE DU 30 OCTOBRE 2023

Présence: 32 conseillers

- Approuvé le PV du 19 juin
- Approuvé le taux d'imposition
- Communications de la Municipalité
- Divers

SÉANCE DU 19 JUIN 2023

Présence: 30 conseillers

- Approuvé le PV du 30 octobre
- Approuvé la construction d'une conduite d'eau claire en traversée de la route d'Yverdon
- Approuvé le budget 2024
- Communications de la Municipalité
- Communications du Bureau

Agenda

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL EN 2024

- Le lundi 17 juin
Ancien collège d'Epautheyres
- Le lundi 28 octobre
à la salle des sociétés
- Le lundi 9 décembre
à la salle des sociétés

Les séances sont publiques

PROCHAINES VOTATIONS EN 2024

Scrutins fédéraux

- 9 juin 2024
- 22 septembre 2024
- 24 novembre 2024

Le bureau de vote est ouvert
le dimanche de 9h00 à 11h00.

N.B. Les enveloppes de vote déposées
après 11h dans la boîte aux lettres
à l'extérieur du collège ne sont pas
prises en considération.

/ Conseil communal

Compte rendu

DANS LA SÉANCE DU 30 OCTOBRE 2023, LE CONSEIL COMMUNAL A :

Approuvé le PV du 19 juin

Approuvé le taux d'imposition, par 30 oui un non et une abstention.

- Alexandre Gygax explique que nous maintenons le statu quo, le budget est bientôt terminé, que l'on constate des hausses dans l'énergie et les taux d'intérêts, les charges vont probablement augmenter l'année prochaine.
- Alain Kling ne voit pas pourquoi on ne diminue pas ce taux Pascal Henchoz lui répond que nous avons quand même le projet des routes qui est conséquent, on ne veut pas jouer au yoyo en baissant cette année et en remontant à la prochaine.
- Thierry Auberson dit que ce serait un geste pour la population, mais dérisoire, 73% au lieu de 74%, et si on doit remonter ça passerait mal, il est plus sage de rester prudent et de garder le statu quo.

Communications de la Municipalité

- Sylvain Jacot, Le SDIS a un nouveau membre du CODIR, Marc Demarteray remplaçant Daniel Badoux.
Grâce aux pluies nos sources reprennent, celle de Luchères a passé de 40 à 90 litres /min.
- Michel Collet a remis sa démission pour la fin de l'année afin de profiter entièrement de sa retraite.
- Bouclement du préavis concernant le passage aux Leds de l'éclairage public en réalisant une économie de près de 22'000.-
- Le PECC, Plan Energie et Climat Communal ce sera une contribution communale dans la stratégie 2050. La municipalité examinera toutes les propositions reçues, certaines seront approuvées d'autres pas.
- Photovoltaïque, quand il y a du soleil c'est super, mais s'il y a une panne sur le réseau, plus rien ne fonctionne. Ce problème peut être résolu en achetant un onduleur «hybride». En cas de coupure, il se déconnecte instantanément du réseau et on peut profiter de notre production.

Divers

Yves Collet s'est présenté au bureau communal pour le poste de Municipal.

DANS LA SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 2023, LE CONSEIL COMMUNAL A :

Approuvé le PV du 30 octobre

Approuvé la construction d'une conduite d'eau claire en traversée de la route d'Yverdon

On profite ainsi des travaux sur la route cantonale pour changer cette conduite et la redimensionner pour d'éventuelles nouvelles constructions en amont.

Approuvé le budget 2024

Alexandre Gygax explique qu'il est déficitaire avec un excédent de charges, il n'y aura pas de grosses surprises de rentrées complémentaires, les charges pérennes et les rentrées de la péréquation y figurent.

Communications de la Municipalité

- Lauriane Chuard, nous devons tenir compte pour toutes les mises à l'enquête de la nouvelle loi entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023 sur la protection du patrimoine naturel et paysagé.

Concernant les Stratégies de Gestion des Zones Artisanales (SGZA), il y a eu une consultation publique de l'ARGdV ouverte à tout le monde et à toutes les entreprises. Ils sont entrain d'étudier tous les retours reçus. Il y aura un projet final qui sera présenté à tous les Conseils communaux du Gros-de-Vaud qui devront se prononcer courant 2024, ils devront tous être d'accord pour une mise en application.

- Sylvain Jacot, La STRID a constaté une forte diminution des déchets vert en période hivernale, elle a proposé à la commune de passer les ramasser qu'une semaine sur deux pendant cette période, ce qui a été accepté. Cela entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2024, ils passeront les semaines paires dès la 2^{ème} jusqu'à la 12^{ème} et de nouveau depuis la 44^{ème} jusqu'à la 12^{ème} de 2025 et ainsi de suite.

- Michel Collet, l'atelier pour le PECC a réuni 30 habitants 6 conseillers / ères et la Municipalité. En plus du sondage fait à la population, ce sont en tout 123 propositions qui sont parvenues à l'exécutif. Un triage a été fait et le feedback a eu lieu le 13 décembre. Une nouvelle loi sur l'énergie a été mise en consultation. Remplacement des chauffages fossiles d'ici 2040; rénovations des bâtiments énérgivores, soit un sur quatre représentant le 56% de la consommation totale; couverture maximale des toitures par des installations photovoltaïques sur les nouvelles constructions et en cas de rénovation d'ici 2040; obligation d'éteindre l'éclairage des vitrines des commerces, des enseignes, au plus tard une heure après leur fermeture et au plus tôt une heure avant leur ouverture, excepté pour ce qui est sécuritaire.

Il y a des subventions pour soutenir les particuliers, les pouvoirs publics et les communes.

Il prend congé de nous après 5,5 années et souhaite plein succès à son successeur Yves Collet.

- Christian Gonin, le chantier des routes prend du retard avec quelques imprévus et la météo qui n'aide pas, la grande salle est pratiquement terminée.

Communications du Bureau

- Le Président Christophe Delay informe qu'il ne se représentera pas à la présidence en juin prochain.
- Une ou un secrétaire pour le Conseil est recherché.
Faire offre à: conseil.presidence@essertines-sur-yverdon.ch
ou conseil.secretariat@essertines-sur-yverdon.ch

Denis Gaimard, secrétaire suppléant

/ Offre d'emploi en CDI à temps très partiel

Le Conseil communal recherche son ou sa secrétaire

Vos tâches principales :

- Participer aux 4 séances annuelles du Conseil communal (4x 1,5 heures)
- Rédaction des 4 PV
- Participer aux dépouillements des votations, environ 4 matins par année
- Rédaction des convocations du Conseil communal et des scrutateurs
- Autres petits travaux administratifs

Vous :

- Avez de l'intérêt pour votre commune et sa population
- À l'aise avec l'informatique
- Maîtrisez parfaitement le français

Nous vous offrons :

- Une petite rémunération et quelques défraiements
- Une relation enrichissante avec nos élus et la population

Les séances du Conseil communal sont publiques, venez le 17 juin, l'ordre du jour sera publié au pilier public une semaine avant.

Pour toute question, le Président et le secrétaire-suppléant sont disponibles à: conseil.presidence@essertines-sur-yverdon.ch ou conseil.secretariat@essertines-sur-yverdon.ch

Mêmes adresses pour postuler, nous prendrons contact directement.

Bureau du Conseil communal

/ Action-solidarité

Repas convivial

Le Groupe Action-Solidarité Agenda21 est heureux de convier les personnes retraitées de la commune d'Essertines-sur-Yverdon au repas servi à la salle de la Balance tous les premiers vendredis du mois (ou presque).

Le repas est préparé par le restaurateur local, le dessert par une des organisatrices ou participants / es.

Prix du repas: CHF 15.-

Vous pouvez vous inscrire auprès de Laurence Rufer au 024 459 12 89 ou Béatrice Bliesener au 079 297 04 87 ou beatrice@naturoreflex.ch

Les prochains repas auront lieu les 3 mai, 7 juin et 5 juillet 2024.

Béatrice Bliesener

/ Essertines, Nonfoux et La Robellaz

Fenêtres de l'Avent

Un grand merci à toutes et tous pour l'organisation des fenêtres de l'Avent édition 2023.

A nouveau, nous avons pu passer d'agréables moments conviviaux et chaleureux.

A une prochaine édition, bel été.

Maude Pavillard

/ Scannez-moi !

Retrouvez tous les numéros d'essertinesinfo sur le site de la Commune d'Essertines !



/ Accueillir un arbre fruitier chez soi

30 nouveaux pommiers sur la commune !

En cette journée du 4 novembre 2023, une équipe de courageuses et de courageux ont enfilé leurs habits chauds et leur pèlerine. La pluie avait été annoncée pour le début de l'après-midi. Néanmoins les gouttes faisaient déjà leur apparition dès le lever du soleil. C'est donc sur les coups de 8h30 que l'équipe s'est retrouvée avec le ferme objectif de planter ou de livrer les 30 pommiers commandés avant les 12 coups de midi. Les motivé.e.s du jour se sont rapidement divisé.e.s en deux groupes afin d'être plus efficaces (également une bonne excuse pour éviter de tomber dans le piège du coup de blanc... «Merci beaucoup! Vous avez le temps pour un petit verre?» «Ah ça aurait été avec plaisir mais il y a la deuxième équipe qui nous attend.» «Bon très bien! Merci encore et bonne journée!»)

Agenda21 est ainsi fier d'annoncer que 30 nouveaux pommiers ont été plantés sur la commune d'Essertines-sur-Yverdon. Pour rappel, les objectifs étaient de célébrer les 20 ans de l'association fondée en 2003, d'encourager l'arborisation de la commune en offrant un pommier par personne qui le souhaitait et de rassembler les habitants et habitantes autour d'un projet villageois et communautaire.

À ce propos, Agenda21 ne manquera pas de vous informer sur les fruits de cette action qui vise à produire du jus de pomme d'ici deux ou trois ans.

Agenda21 tient à remercier sincèrement toutes les personnes qui ont accueilli un pommier sur le terrain, ainsi que Malyka, Amaury, Sébastien, Fabian, Amaël et Adrien, artisans de la plantation.

Adrien Galland



/ Projection & conférence

Lynx

Le 12 novembre dernier, la Grande-Salle à Essertines-sur-Yverdon a vibré au rythme de la nature sauvage à l'occasion de sa traditionnelle conférence d'automne organisée par Agenda21. La projection du film «Lynx», en présence du réalisateur Laurent Geslin, a captivé une quarantaine de personnes venues découvrir l'univers fascinant de ces félins discrets.

Non loin de notre village, dans les montagnes jurassiennes, les brumes hivernales se dissipent, et un appel mystérieux résonne à travers la forêt. La silhouette majestueuse d'un lynx boréal se faufile parmi les hêtres et les sapins, appelant sa femelle. Ainsi a débuté l'histoire d'une famille de lynx, dont la vie s'écoule au rythme des saisons. La naissance des petits, l'apprentissage des techniques de chasse, la conquête d'un territoire: lors de ce documentaire nous avons suivi le mâle, la femelle et leurs chatons dans leur quotidien. Si nous avons été au plus près lors de ces magnifiques images, chamois, faucons pèlerins, renards et hermines restent les témoins privilégiés de la vie secrète du plus grand félin d'Europe. Indispensable à l'équilibre de la forêt, le lynx évolue dans un milieu largement accaparé par les humains. Des images prenantes nous ont montré toute sa fragilité.

Après la projection, la conférence a permis aux spectateurs de poser des questions au réalisateur Laurent Geslin. Les enfants étaient particulièrement curieux et ont multiplié les interrogations sur la vie de cet animal.

Cette après-midi a été l'occasion de célébrer la beauté de la nature et de sensibiliser le public à la fragilité de la vie sauvage. Le lynx, discret et majestueux, continue d'émerveiller ceux qui croisent sa route dans nos montagnes ou non loin d'Essertines.

Adrien Galland

/ Samedi 31 août

Fête villageoise

Chers habitantes et habitants d'Essertines-sur-Yverdon, Agenda21 et l'ensemble des sociétés locales sont ravis de vous annoncer que la traditionnelle fête de village approche à grands pas! Cet événement, qui se déroule tous les deux ans, est l'occasion idéale de se rassembler, de célébrer notre village et de ragoter une nouvelle fois les histoires que l'on a déjà tous entendues.

Cette édition sera un peu différente des anciennes. Habituellement organisée sur la Grand'Rue, la version 2024 prendra ses quartiers aux abords de l'ancien collège. Le Comité de la fête se compose pour le moment de Sara, Michel et Fabian. Si vous souhaitez vous impliquer davantage et rejoindre nos rangs, n'hésitez pas à contacter Fabian (079 486 27 40). Votre contribution est précieuse! Certaines sociétés locales ont déjà annoncé leur engagement.

Date à Retenir: Bloquez dès maintenant le samedi 31 août 2024 dans vos agendas. Préparez-vous à partager des moments de convivialité, de rires et de partage avec vos voisins et amis. Ensemble, faisons de cette fête un événement dont nous nous souviendrons longtemps.

Nous comptons sur votre présence et votre enthousiasme pour faire de cette journée un succès retentissant. À très bientôt!

Bien amicalement, *Le Comité de la Fête de Village*

Troc pour enfants

La première bourse aux enfants d'Essertines a eu lieu en septembre dernier. Dans la bonne humeur, petits et grands sont venus dénicher de bonnes affaires.

Chacun a pu trouver son bonheur dans les vêtements, jouets, livres ou autres douceurs qui étaient proposées par une classe de Bercher, présente pour financer une partie de son voyage d'étude.

Une belle réussite, pour les acheteurs et vendeurs, c'est pourquoi nous vous proposons une deuxième édition cet automne.

Réservez la date du samedi 5 octobre 2024! Si vous souhaitez obtenir un emplacement lors de ce troc, inscription à: troc.enfants.essertines@gmail.com

Laure Burdet



/ L'éco-conseil

Mobilité collective - Prendre le 670 - ajout de courses !

La mobilité collective est une manière se déplacer plus écologique que le transport individuel motorisé. Néanmoins, notre village n'étant point une mégapole ultra connectée, nous ne bénéficions que d'une ligne de bus nous reliant à Echallens et à Yverdon. Et c'est déjà bien!

Encore mieux, depuis le 10 décembre 2023, la ligne 670 a été intensifiée afin de permettre à encore plus de monde d'utiliser les transports publics. En semaine, ce sont 4 courses qui ont été ajoutées. Par exemple, il est désormais possible de rentrer sur Essertines depuis Echallens à 23h10. En week-end, ce sont 10 courses qui ont été ajoutées.

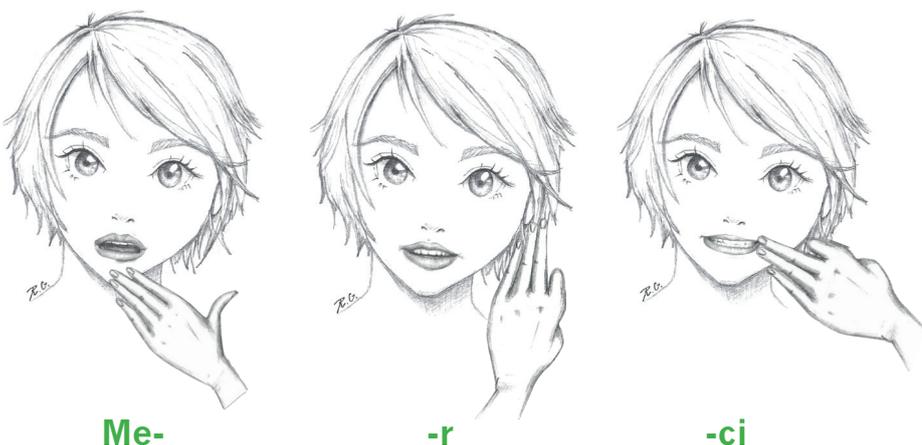
Alors plus d'excuses, tous dans le bus!

/ Brunch annuel d'Agenda21

Montre le son

Le 4 février, s'est déroulé l'événement régulier qu'organise chaque année les bénévoles du groupe action solidarité d'Agenda21 Essertines, déjà active dans la commune depuis 21 ans. Plus d'une centaine d'adultes et d'enfants se sont régalés à la grande salle autour d'un délicieux buffet de produits locaux et régionaux. Cette action a permis de soutenir l'association Montre le son d'Epautheyres qui s'active sur le thème de la surdité. Particulièrement dans le but de promouvoir l'ingénieux code de la Langue française Parlée Complétée (LfPC), permettant de rendre visible à 100% la langue orale aux personnes sourdes et malentendantes.

Lors de cette manifestation, le nouveau projet de Montre le son a dévoilé une première création de vidéo d'explication. Ces courtes vidéos de 2 minutes d'expression en images de cette langue française en langue codée LfPC, interprétées et sous-titrées, proposent la signification en mode visuel et sonore. Car oui, «Poser un lapin» par exemple, même pendant Pâques, ne veut pas dire que l'on dépose un lapin devant la porte de quelqu'un, n'est-ce pas ?



Me-

-r

-ci

Et nous nous associons à elle pour remercier chaleureusement tous les participantes et les participants de ce brunch, ainsi que toute l'équipe des bénévoles de l'association Agenda21 pour leur engagement et leur travail remarquable, la Commune d'Essertines pour la mise à disposition de la grande salle, les personnes qui ont offert des produits (thé, délicieuses pommes, machine à café expresso, etc.).



Pour conclure «elle remercie avec gratitude les personnes qui ont envoyé directement des dons et ses ami-e-s, proches et familles pour leur indéfectible soutien. Un grand merci spécial à toutes les personnes qui ont contribué aux projets de Montre le son et particulièrement à: Malyka Gonin (atelier graphique), Eve Senn (vidéaste) et Lucie Theurillat (illustratrice).»

Afin de voir la vidéo et en savoir plus, allez voir le site sur Internet: www.montre-le-son.ch, et pour le métier de codeur / codeuse-interprète en LPC vous y trouverez toutes les informations.

Jacques Rufer



N'hésitez pas à nous faire parvenir vos textes ou vos photos!

Adresse de la rédaction

Rédaction Essertines-info
Rue du Milieu 7
1417 Essertines-sur-Yverdon

redaction@essertines-sur-yverdon.ch

/Jeunesse



SOIRÉES THÉÂTRALES

Essertines-sur-Yverdon

3 ET 4 MAI 2024

« Y a-t-il un médecin dans la salle ? »

UNE PIÈCE DE JÉRÔME DUBOIS
INTERPRÉTÉE PAR LA JEUNESSE D'ESSERTINES-SUR-YVERDON
MISE EN SCÈNE PAR ELODIE CORNILLAT

JEUNESSE ESSERTINES

VENDREDI 3 MAI

DÈS 19H00 - APÉRO

DÈS 20H00 - SOUPER
FEUILLETÉ VAUDOIS
ÉMINCÉ DE POULET CURRY
AUX FRUITS DU VERGER
CAFÉ GOURMAND

21H00 - PIÈCE DE THÉÂTRE

DÈS 22H00 - BAR ANIMATION

SAMEDI 4 MAI

14H00 - OUVERTURE DES PORTES

14H30 - DÉBUT DE LA PIÈCE

BUFFET DE PÂTISSERIES
À VOTRE BON ❤️

TARIF : CHF 15.- PAR PERSONNE

SANS RÉSERVATION LE SAMEDI APRÈS-MIDI

SAMEDI 4 MAI

DÈS 19H00 - APÉRO

DÈS 20H00 - SOUPER
FEUILLETÉ VAUDOIS
ÉMINCÉ DE POULET CURRY
AUX FRUITS DU VERGER
CAFÉ GOURMAND

21H00 - PIÈCE DE THÉÂTRE

DÈS 22H00 - BAR ANIMATION

INSCRIPTIONS PAR SMS OU APPEL DE 17H À 20H AUPRÈS DE HAILEY
AU 078 207 78 46, JUSQU'AU 29 AVRIL 2024

JEUNESSE ESSERTINES

ESSERTINES

FSG

Traditionnel
concours
UBS Kids Cup

Le samedi 25 mai 2024

Suivez-nous sur les réseaux
sociaux pour découvrir
les activités ouvertes à tous
durant l'après-midi



/ Paroisse réformée du Sauteruz

Camp d'été pour les enfants du 30 juin au 5 juillet : 2 en 1 !

Les inscriptions sont ouvertes pour notre traditionnel camp d'été qui accueillera deux groupes dans le même camp :

- Pour les enfants de la 2^{ème} à la 6^{ème} année
- Pour les plus grands de la 7^{ème} à la 10^{ème} année

Nous passerons cette semaine aux Rasses, sur le Balcon du Jura vaudois.

Retrouver toutes les informations sur notre flyer ci-joint.

Les cultes à l'église d'Essertines

Pour se ressourcer et cultiver la dimension spirituelle avec d'autres :

- Dimanche 14 avril à 9h15
- Dimanche 26 mai à 10h
- Dimanche 7 juillet à 10h30

Contacts pour la paroisse :

- Pasteur Vincent Guyaz 079 203 21 14 - vincent.guyaz@eerv.ch
- Pasteur Marc Lennert 079 546 67 31 - marc.lennert@eerv.ch
- Président du conseil Pierre-François Duc 079 715 93 34 - pfduc9@bluewin.ch



Paroisse du Sauteruz

CAMPS VAS-Y TOI-AUSSI 2024

De la 2^e à 6^e année scolaire et de la 7^e à la 10^e année

Deux camps en un !

Deux groupes d'âge dont les activités diffèrent pendant la semaine

Lieu La maison des Ecureuils et Noisettes se situe aux Rasses, au balcon du Jura vaudois.

Dates Du dimanche 30 juin au vendredi 5 juillet 2024

Départ Rendez-vous à 10h à l'église de Fey culte d'envoi sur le thème du camp, puis départ en car

Retour Vendredi, 14h sur place moment tous ensemble Au revoir à 14h45

Information Pour les parents qui ont besoin d'informations précises, Venez le jeudi 6 juin de 19h à 19h30 à l'église de Bercher

Prix Selon vos possibilités, choisissez la fourchette qui convient:
Entre 140 et 200 frs pour un enfant
Pour famille de plusieurs enfants entre 200 et 300 frs

Inscription par mail
2^e - 6^e : Francine Guyaz francine.guyaz@eerv.ch
7^e - 10^e Vincent Guyaz vincent.guyaz@eerv.ch
Inscription définitive en début juin
F. Guyaz, Chemin de l'Eglise 13, 1038 Bercher répond volontiers à vos questions 079 462 05 01

L'espace FamilleS de Bercher se réjouit de vous accueillir



Une cérémonie joyeuse, spirituelle, interactive sur un thème choisi avec des parents, une réflexion biblique, un léger temps de prière. Le tout dans un cadre cosy et confortable...

Vous y serez les bienvenus, en famille, seul ou en couple. Jeune ou un peu moins !

Prochaine date: Dimanche 5 mai à 10h30

Dans le cadre des 300 ans de l'église, week-end festif les 3, 4 et 5 mai :

- Visites guidées du château, de la cure et de l'église
- Rallye et animations le samedi après-midi et dimanche après-midi pour les enfants et château gonflable
- Célébration dimanche 10h30, apéritif offert par la commune, brève partie officielle et stands de nourriture

Vincent Guyaz, pasteur

www.sauteruz.eerv.ch





/ Traditions

Noël d'Epautheyres

Les enfants du village d'Epautheyres ont eu la joie de se réunir avec les habitants pour fêter le traditionnel Noël.

Ils ont travaillé assidûment pendant le mois de décembre pour préparer des saynètes et ainsi dévoiler leurs talents de comédiens le jour venu. Les différents rôles ont été interprétés avec émotions et enthousiasme, y compris celui de notre cher pasteur. Sa présence, ses récits et la transmission des valeurs de Noël ont ajouté une touche d'authenticité et de magie à la fête.

La suite de l'événement a été interrompue par la venue très inattendue du Père Noël, qui est arrivé juste à temps pour sa distribution de cadeaux. Il a également eu le privilège d'écouter les chansons et poésies que les enfants avaient préparées.

Une fois le Père Noël reparti pour sa tournée, une nouvelle activité innovante attendait les enfants à l'extérieur de l'ancien collège. Amandine est venue spécialement pour l'occasion afin de proposer des balades à poney. Les jeunes cavaliers et surtout cavalières se sont donnés à cœur joie sur le dos de «Lady».

Malheureusement, aucun adulte n'a eu le courage de se laisser tenter par l'expérience...

La matinée étant déjà bien avancée, c'est autour d'un apéritif dînatoire bien garni que nous clôturons les festivités en compagnie de notre syndic, qui nous a fait l'honneur de sa présence.

Quelques jours plus tard, les aînés ont également été enchantés de recevoir leur cadeau de Noël confectionné par le groupe des dames du village.

Un grand merci aux habitants d'Epautheyres pour leurs généreux dons qui contribuent à perpétuer la vie de notre village.

Elodie Auberson, pour le groupe des dames



/ Soutien aux agriculteurs

Les agriculteurs de la commune se sont réunis samedi 24 février pour un feu de protestation en soutien à l'agriculture suisse.

Le but était de partager un moment autour du feu pour discuter, échanger et expliquer les problématiques agricoles auxquelles ils sont confrontés actuellement.

Merci à tous ceux qui étaient présents!

Jeudi 29 février, tous les agriculteurs du canton de Vaud se sont également rassemblés entre Echallens et Goumoens pour faire un grand SOS formé avec près de 400 tracteurs.

Maude Pavillard



Appuis aux apprentis

Engagée depuis 2011 dans les appuis aux apprentis «app app» aux côtés de toutes les associations régionales, l'Association Région Gros-de-Vaud souhaite rappeler l'existence de ces soutiens.

App app ce sont des appuis donnés par un petit groupe de 3 ou 4 apprentis qui rencontrent des difficultés dans une branche enseignée aux cours professionnels. Ces cours soutenus par l'ARGdV sont organisés pour des apprentis travaillants ou étant domiciliés dans le Gros-de-Vaud. Dans la mesure du possible, ils sont organisés dans un lieu proche du domicile de l'apprenti.e. Sur le district, ce sont les communes de Penthalaz, Echallens, Bercher / Pailly et l'entreprise Bobst qui accueillent des appuis. Ils sont délivrés par un répétiteur (étudiant du degré tertiaire HES, EPFL, UNI, Écoles supérieures) habitant la région. Ce dernier dispose ainsi d'une rémunération régulière et a l'occasion de développer des compétences pédagogiques.

Il s'agit, par conséquent, de favoriser la réussite des apprentis en offrant des appuis scolaires spécifiques et fournir aux apprentis une impulsion nécessaire pour s'imposer une régularité dans le travail des cours. Suivis sous une forme volontaire, ces appuis sont appréciés et les retours indiquent une nette amélioration des résultats scolaires. Les rapports d'activités consultables en ligne le démontrent.

Vous accueillez ou souhaitez accueillir des apprentis, sachez qu'ils peuvent s'inscrire directement en ligne et bénéficier d'un appui.

Appuis sur le canton de Vaud
Groupes de 4 apprentis
CHF 5.- l'heure
2 heures par semaine

Apprenti,
besoin
d'aide ?



Information et inscription
 AppApp
 Tél. 024 425 00 14
www.formation-apprentis.ch




Avec le soutien de



FONPRO
Fondation cantonale pour
la formation professionnelle



Association de
Développement
Région Gros-de-Vaud



codev
10 ASSOCIATIONS ÉCONOMIQUES VAUDOISES

Agenda 2024

/ AVRIL

- 12 avril Repas convivial à la salle de la Balance

/ MAI

- 3 mai Repas convivial à la salle de la Balance
- 3 et 4 mai Représentations théâtrales de la Jeunesse
- 3, 4 et 5 mai Week-end festif pour les 300 ans de l'Eglise
- 25 mai Restauration Sentier du Buron avec Agenda21
- 25 mai Concours UBS Kids Cup, FSG Essertines
- 26 mai Culte à 10h à Essertines

/ JUIN

- 4 juin Forum Agenda21 à 20h à la salle de la Balance
- 7 juin Repas convivial à la salle de la Balance
- 30 juin-5 juill. Camp d'été de la paroisse

/ JUILLET

- 5 juillet Repas convivial à la salle de la Balance
- 7 juillet Culte à 10h30 à Essertines

/ AOÛT

- 1^{er} août Fête Nationale
- 31 août Fête villageoise

/ SEPTEMBRE

- 3 septembre Forum Agenda21 à 20h à la salle de la Balance

/ OCTOBRE

- 5 octobre Troc pour enfants habits et jouets à la grande salle
- 7 octobre Roadmovie à 20h à la grande salle



/ Paysannes vaudoises de Vuarrens et Essertines

L'Association des Paysannes Vaudoise de Vuarrens–Essertines, c'est une cinquantaine de dames, paysannes, épouses de paysan, femmes qui vivent en milieu rural ou même d'un tout autre milieu qui se regroupent autour des mêmes valeurs :

- Favoriser l'intégration des nouvelles venues dans nos villages
- Créer un climat de solidarité et d'amitié au sein de la population
- Promouvoir l'agriculture suisse et ses produits

Cet hiver et printemps, nous nous sommes à nouveau lancées dans différentes activités et cours. Outre les après-midis récréatifs et les après-midis consacrés à la broderie, des cours très variés ont eu lieu. La saison 2023/2024 a débuté avec la confection d'un panier à pommes-de-terre, d'un cours de cuisine automnale et la confection d'un cercle de Noël.

Avec des ateliers de maquillage, de Pilates et de décoration d'intérieur, d'autres aspects ont été abordés, même la poterie (initiation au tournage et modelage) fait partie des découvertes. Nous avons profité des nouvelles idées de Monika Meystre, quelques cours sont encore en vue qui nous ferons certainement vibrer de plaisir. Ce programme a été complété par deux visites, une de la distillerie Larusée et du château Valagin prochainement et la deuxième qui nous mènera à la découverte de la spiruline.

La balade hivernale, organisé par le groupe APV de Denens et environs nous a permis une visite de la région sous un ciel magnifique et ensoleillé.

Peut-être que ce récit réveille l'intérêt chez d'autres dames et donne envie de faire plus ample connaissance. N'hésitez pas à nous contacter. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons. Mélissa Pittet, notre présidente, se tient à disposition pour tout renseignement.

www.apv-vuarrens-essertines.blogpot.com

Caroline Brulé



/ Aux doigts de fée

Massage thérapeutique

Prendre soin des autres fait partie de moi depuis toujours. Après un CFC d'assistante médicale, j'ai décidé de me former en massothérapie et thérapeute en fleurs de Bach et obtenu mes diplômes en 2018. Enceinte de mon deuxième enfant lors de mes formations, j'ai souhaité suivre la formation continue du massage prénatal afin d'accompagner les futures mamans. Puis j'ai poursuivi avec le Reiki. C'est en mai 2022 que j'ai décidé de passer le pas et de réaliser mon rêve et de devenir indépendante en ouvrant mon cabinet à Essertines.

Le massage thérapeutique permet de rééquilibrer les émotions, une approche sur laquelle, j'allie le psycho-corporel (langage des organes et du corps) et le reiki afin de rééquilibrer le corps, l'âme et l'esprit. Un massage complet qui vous permettra de vous ressourcer, de soulager les tensions musculaires, articulaires et d'éclaircir votre chemin de vie.

Que se soit pour un choc émotionnel, calmer l'anxiété, l'angoisse, les peurs ou toutes autres émotions, la thérapie par les fleurs de Bach permet de réharmoniser le corps et l'esprit par les fleurs et permet de retrouver un calme intérieur.

Régulièrement, je suis des formations continues afin de répondre au mieux à la demande de ma clientèle. En 2021 j'ai suivi les cours pour le massage Dorn et Breuss, deux méthodes qui permettent de soulager les douleurs et les contractures du dos et de passer un moment de bien-être. L'année passée, j'ai souhaité approfondir mes connaissances sur le massage anti-cellulite.

Que ce soit pour prendre un moment pour soi ou apaiser les émotions, j'aime que mes client(e)s se sentent à l'aise et à l'écoute. J'adapte mes soins en fonction de leur besoin afin de pouvoir les guider sur le chemin de la sérénité. Mes soins sont ouverts à tous (bébés, enfants, ado, adultes et futures mamans).



Photo © Coralie Charrière

La liste complète des soins et les horaires se trouvent sur mon site internet www.auxdoigtsdefee.ch

Reconnue ASCA, mes soins sont remboursés par une partie des assurances.

Coralie Charrière



Aux doigts de fée

/ Atelier L

Graphisme & communication

Graphiste de formation, j'ai fondé Atelier L en 2013, entreprise de graphisme établie à Nonfoux, spécialisée dans la création visuelle. Le graphisme, au cœur de mes activités, répond aux impératifs de communication en englobant la conception de logos, flyers, cartes de visite, faire-part, sites web et bien plus encore.

J'ai le plaisir de contribuer à la mise en page du journal que vous tenez actuellement entre vos mains, depuis quatre ans.

Aujourd'hui, l'identité visuelle d'une entreprise est la première impression qu'elle renvoie, elle permet non seulement de donner une image attractive mais aussi de vous différencier par rapport à la concurrence. C'est la raison pour laquelle il est important de ne pas la négliger.

Que vous soyez un privé ou que vous ayez une entreprise, je m'engage à concevoir une ligne graphique harmonieuse, de qualité et adaptée à vos besoins. Mon approche commence par une analyse approfondie de votre identité, de vos valeurs et de vos objectifs.

C'est en travaillant en étroite collaboration avec vous que je développe des concepts visuels qui reflètent fidèlement votre vision.

Une fois la ligne graphique établie, je supervise personnellement et vous guide dans chaque étape du processus, de l'impression au façonnage.

N'hésitez pas à me contacter!

Laure Burdet

www.atelier-l.ch



A T E L I E R L

«Faites-moi confiance pour donner à votre entreprise la visibilité qu'elle mérite!»

Nous offrons dans chaque numéro la possibilité à deux entreprises de la Commune de se présenter.

Intéressé?

Annoncez-vous à la rédaction!